



Édifice Lavigne
257 rue Luck
Gatineau QC J8P 3S4
Tél. : (819) 663-5326
Télec. : (819) 663-5327

Édifice Sainte-Maria Goretti
563 rue Clément
Gatineau QC J8P 3Y9
Tél. : (819) 663-5983
Télec. : (819) 663-4469

Procès-verbal

Conseil d'établissement
Mercredi le 15 février 2023, 18h30
Rencontre virtuelle

Présences

Parents	Personnel de l'école
Roberto Bruni	Sarah Belcourt-Dodier, orthopédagogue
Regiane Balabas	Stéphanie Bonin, enseignante
Manon Chartrand	Marie-Ève Breton-Lacombe, technicienne en éducation spécialisée
Annabelle Gérard-Périn	Nathalie Chamberland, enseignante
Martin Lavigne	Mylène Crépin, directrice-adjointe
Andréanne Mathé	Annie Drapeau, enseignante
Kimberly Smeall	Sophie Lachance, directrice
	Palméla Olmstead, technicienne du service de garde
	Véronique St-Pierre, enseignante

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Il est proposé par Véronique St-Pierre et appuyé par Annie Drapeau de débiter la réunion à 18h35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphanie Bonin et appuyé par Kimberly Smeall d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Parole au public

Il n'y a pas de public présent.

4. Procès-verbal du 14 décembre 2022

Il est proposé par Roberto Bruni et appuyé par Régiane Balabas d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Mot de la direction

La moitié de l'année est déjà passée et les préparatifs pour la prochaine année scolaire sont en cours. La présence des membres du CÉ sera importante pour les prochaines rencontres afin de pouvoir prendre des décisions pour la l'année scolaire 2023-24.

Le gymnase et l'entrée principale de Lavigne seront repeint durant la semaine de relâche. Une affiche avec les valeurs de l'école sera également installée.

Des élèves et bénévoles du Club des petit déjeuners ont participé à une entrevue et ont présenté un mémoire au gouvernement provincial (disponible sur le site internet des Petits déjeuners). Le Club a également prêté un nouveau congélateur et lave-vaisselle à SMG.

6. Rencontre de parents et bulletin

Les bulletins de la deuxième étape seront disponibles entre le 22 février et le 15 mars. Les enseignants convoqueront les parents des élèves en difficulté, mais les autres parents peuvent aussi demander de les rencontrer au besoin.

7. Projet éducatif

L'équipe d'intervention travaille sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Le plan sera ensuite présenté aux enseignants, puis au CÉ.

Le plan de lutte contre l'intimidation actuel se trouve sur le site de l'école, ainsi que dépliant décrivant les démarches pour dénoncer une situation d'intimidation.

8. Révision budgétaire - 2022-2023

Mme Lachance mentionne que la Traversée aura droit à trois montants qui n'étaient pas prévus dans le budget :

- 10 000\$ pour l'achat de matériel pour chacune des classes spécialisées (30 000\$ au total). Ce montant est une redistribution du CSSD pour les montants qui avaient été prévus pour la Covid et qui n'ont pas été utilisés.
- 60 000\$ pour le soutien et services aux élèves qui servira à embaucher une nouvelle technicienne en éducation spécialisée à SMG et à bonifier les heures d'une préposée aux élèves et de l'enseignante orthopédagogue. Une enseignante sera également libérée afin d'organiser des activités. S'il y a toujours des sommes disponibles, elles serviront à améliorer les bibliothèques.
- 15 000\$ pour le soutien aux enseignants qui servira à la bonification d'une aide aux classes.

Toutes les dépenses doivent être en lien avec le projet éducatif.

Depuis quelques années, l'école achète les cahiers d'activités aux élèves et envoie ensuite une facture aux parents. Cette pratique demande beaucoup de temps pour le personnel scolaire et certains parents ne remboursent pas l'école (environ 3 000\$ impayés à chaque année). Il serait possible de retourner à la formule de faire acheter les cahiers par les parents.

Les enseignants mentionnent qu'il y a des avantages lorsque l'école procède à l'achat des cahiers, notamment le fait que tous les élèves peuvent débiter à les utiliser dès le début de l'année et que les enfants sont contents de recevoir leur cahier identifié à la rentrée des classes.

Les membres du CÉ demandent s'il serait possible de maintenir le fonctionnement actuel et mentionne que des bénévoles pourraient aider avec la charge administrative.

M. Bruni résume l'information présentée au comité de parents du CSSD sur les campagnes de financement. Il est important que les écoles planifient comment dépenser les sommes amassées, puisqu'elles doivent remettre les montants non dépensés au CSSD à la fin de l'année scolaire.

9. Présentation (s) d'activité (s)

La sortie des classes de 6^{ème} année au Camp Air Eau Bois a été approuvée par le CÉ via courriel. Elle sera toutefois gratuite puisqu'elle sera couverte par des mesures.

Les membres du CÉ discutent de la possibilité de permettre la baignade ou non. Plusieurs points ont été soulevés, dont le nombre d'élèves, le nombre limité d'enseignants pour assurer la surveillance, la profondeur de l'eau et la possibilité d'obliger le port de veste de flottaison.

Résultat du vote

7 membres en faveur

5 membres contre

1 abstention

Proposition adoptée à la majorité

Le CÉ a également voté à l'unanimité pour la tenue des activités suivantes :

- Salon du livre pour les classes de 6^{ème} année et le coût pour le transport en autobus
- Carnaval d'hiver au Lac Beauchamp pour les deux écoles et le coût pour le transport en autobus des plus jeunes. La classe EVA tiendra des activités spéciales dans la grande cour d'école à SMG.
- Sortie pour la classe EVA-DI à la caserne de pompiers et repas au restaurant. Les coûts seront couverts par le conseiller municipal du secteur, Denis Girouard.
- Atelier d'arts plastiques à la Maison de la culture pour la classe EVA-DIMS et le coût pour le transport en autobus

10. Lancement de la semaine de reconnaissance de l'engagement parental

Il est proposé par Manon Chartrand et appuyé par Roberto Bruni que le CÉ soumette des candidatures pour le prix Mérite dans le cadre de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation de la Fédération des Comités de Parents du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Comité de parents

M. Bruni fait le compte rendu des discussions de la dernière rencontre du comité de parents du CSSD:

- Le Plan engagement vers la réussite est un engagement ministériel
- La diminution du nombre d'élèves qui passent directement de la 5^{ème} année au secondaire
- Les révisions budgétaires et la redistribution aux écoles des montants prévus pour la Covid
- La pénurie de personnel et la situation des enseignants non qualifiés
- L'école internationale a ouvert la période d'inscriptions pour la 3^{ème} année. Le programme sera révisé.
- Transport Bigras tente d'améliorer le service de transports. 770 bris de trajets ont eu lieu avant la période des fêtes. Ils ont reçu des pénalités de 78 000\$ pour services non offerts. Il est possible que certains parents reçoivent un remboursement partiel afin de compenser pour les bris de services. Un poste de direction générale sera créé en Outaouais.
- La semaine de sensibilisation à la sécurité près des écoles
- Présentation sur les levées de fonds

12. Mot du personnel enseignant

C'est présentement la semaine de la persévérance scolaire.

Les deux classes EVA passeront de 10 élèves à 14 l'an prochain. Les enseignants discutent présentement avec des professionnels afin d'obtenir des conseils pour l'achat de matériel adapté. Les vestiaires seront agrandis pour offrir de l'espace pour les nouveaux élèves.

13. Mot du service de garde

Mme Olmstead fait divers suivis :

- Une télévision intelligente et des étagères ont été achetées pour le service de garde de l'édifice Lavigne
- Les relevés fiscaux seront envoyés aux parents sous peu et seront disponibles sur Mozaïk
- L'inscription pour le service de garde pour l'an prochain est en cours et se terminera le 15 mars

14. Mot du personnel professionnel

Mme Belcourt-Dodier mentionne que des ateliers Moozoom ont débuté avec les élèves, afin de les aider avec la gestion des émotions et des conflits.

15. Mot de la présidence

M. Lavigne remercie les membres du CÉ pour leur participation.

Il mentionne aussi que le CÉ pourrait avoir recours à des assemblées extraordinaires si des décisions nécessitant des discussions sont nécessaires entre deux rencontres. Ces dernières sont généralement de courte durée et portent sur un sujet précis.

16. VARIA

Aucun varia.

17. Levée de l'assemblée

M. Lavigne a demandé le vote au CÉ à deux reprises afin de prolonger la rencontre de 10 minutes.

Il est proposé par Régiane Balabas et appuyé Stéphanie Bonin de lever l'assemblée à 20h50.

Proposition approuvée à l'unanimité